Avis technique - Procédure Simplifiée

Recyclabilité du fond d'une barquette



	GENERALITES	
NDE	Demandeur	SACCHITAL SPA
	Date de la demande	Juin 2021
	Dénomination	Bottom stadard CICIPE386/02
	Marché	Agro-Alimentaire
	Type de produit emballé	Charcuterie
4 4	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
DESCRIPTION DE LA DEMAND	Forme	Rectangulaire
	Contenance	-
	Masse vide	388 g/m²
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-Carton et Plastique (PE, EVOH)
	Système de fermeture	
	Type d'encre/vernis	Encre nitrocellulosique
	Type de colle	-
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE	
	Papier-carton	77,32 %
	Plastique	22,16 %
	Aluminium	0%
	Acier	0%
	Autre	0,52 % (encre)
	⇒ Elément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité	
	AVIS REFERENTS	
	Avis Technique nº 182, 195	E.

PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet élément d'emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), ce corps d'emballage devra être exempt de tout résidu pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papiercarton ».

—вs М()

Date de validation: 13/10/2021

W

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE		CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT PAPIER-CARTON	Moyen			
	Vernis	Encre	Colle	
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	-	-	-	
ÉNERGIE DE PULPAGE		Ø		

^{*} en condition minimale d'utilisation

** incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention Ø Pas d'impact

En cours d'étude

Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après les avis technique cités en référence, le corps de l'emballage se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03 A référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages Papier Carton Complexé PCC du circuit municipal.

Cet avis technique ne vaut que pour le corps de l'emballage sans son système de fermeture tel que soumis au CEREC.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION: PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité du corps de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés et d'autres, précisés, notamment :

- d'utiliser des encres sans dégorgement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process,
- d'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process,
- de limiter la présence de plastique, sous réserve du respect des fonctionnalités requises, tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité afin de minimiser la part non fibreuse de l'emballage,
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, notamment des encres à base d'huiles minérales, afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales,

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer le corps de lemballage dans le bac de collecte sélective.

VALIDATION



Marie DELAFALIZE





Christian PICARD

Avis Technique n°234B Date de validation : 13/10/2021